

## **Foire aux questions sur l'examen NCLEX pour les enseignantes et les étudiantes canadiennes<sup>1</sup>**

*Passez au sujet que vous voulez lire en cliquant sur les liens ci-dessous.*

- **Élaboration de l'examen**
- **Contenu de l'examen**
- **Administration de l'examen**
- **Préparation des enseignantes et des étudiantes**
- **Divers**

### **Élaboration de l'examen**

#### **Y aura-t-il un examen NCLEX-RN distinct pour les candidates et candidats du Canada?**

Le même examen NCLEX-RN sera utilisé pour l'admission à la profession infirmière au Canada et aux États-Unis à compter de 2015.

#### **Quelles sont les régions d'utilisateurs du NCLEX?**

Les régions d'utilisateurs du NCLEX comprennent tous les endroits où l'examen NCLEX est utilisé dans le cadre du processus d'autorisation d'exercer/d'immatriculation, c'est-à-dire les États-Unis et quatre de leurs territoires (Samoa américaines, Guam, les îles Mariannes du Nord et les îles Vierges américaines) et, à compter de 2015, les provinces et territoires canadiens suivants :

- Alberta
- Colombie-Britannique
- Manitoba
- Nouveau-Brunswick
- Terre-Neuve-et-Labrador
- Territoires du Nord-Ouest et Nunavut
- Nouvelle-Écosse
- Ontario
- Île-du-Prince-Édouard
- Saskatchewan

#### **Comment seront traitées les différences terminologiques entre les États-Unis et le Canada dans le NCLEX?**

Au cours de l'élaboration des questions, chaque question fait l'objet d'un processus de révision continu, en plusieurs étapes, pour assurer la production d'un examen qui est solide sur le plan psychométrique et dont le contenu est pertinent. Ces processus de révision incluent des représentantes canadiennes à chaque étape pour nous assurer de repérer et de prendre en compte les différences terminologiques. Par ailleurs, toutes les nouvelles questions sont administrées en tant que questions de prétest à de vrais candidates et candidats au NCLEX. Seules les questions qui répondent aux critères statistiques et ne comportent pas de biais de mesure différentiels deviennent ensuite des questions opérationnelles. Grâce à ce processus rigoureux, on s'assure ainsi que toutes les questions opérationnelles du NCLEX sont tout à fait impartiales.

---

<sup>1</sup> Dans cette publication, le féminin est employé sans préjudice pour certains termes (enseignantes, infirmières, expertes de la matière, etc.) afin d'alléger le texte.

**Que faites-vous en ce qui concerne la nécessité d'avoir des questions reliées aux Inuits, aux Premières Nations et aux populations nordiques?**

La détermination des facteurs culturels qui ont une incidence sur les clients fait partie de la démarche infirmière, laquelle comprend l'évaluation du client/la collecte de données, l'analyse, la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des soins. La démarche infirmière fait partie du contenu de base évalué par l'examen NCLEX. Durant la prestation de soins, l'infirmière recueille des données et de l'information, dont les facteurs culturels propres au client. Partant de cette information, l'infirmière planifie des soins en fonction des besoins individuels du client et voit si ces facteurs peuvent avoir une incidence négative sur la sécurité du client ou mener à des complications potentielles. La prestation de soins infirmiers de niveau débutant sécuritaires et efficaces exige la capacité de fournir des soins qui sont compétents sur le plan culturel.

**Pouvez-vous expliciter comment fonctionnent les panels, y compris la représentation canadienne à ces panels, les exigences pour s'y qualifier et le processus de recrutement d'infirmières débutantes?**

Au cours d'une année, les infirmières canadiennes représenteront 20 % des volontaires invitées à participer aux panels d'élaboration des questions du NCLEX ([panels d'expertes d'analyse de la pratique et panel des connaissances, des compétences et des habiletés \[CCH\]](#)), panel de rédaction de questions, panel de révision de questions et [jury](#)). En plus de ces possibilités relativement à l'élaboration de questions, les infirmières canadiennes pourront aussi réviser les questions du NCLEX durant la révision par les organismes de réglementation et à l'étape de la [validation de la traduction](#).

Toute infirmière ou tout infirmier autorisé/immatriculé auprès d'un organisme de réglementation provincial ou territorial qui passe au NCLEX-RN comme examen d'admission à la profession en 2015 peut participer au processus d'élaboration de l'examen, et les volontaires viendront de partout au Canada pour assurer la diversité des milieux d'exercice, des spécialités cliniques, de l'expérience et de la représentation géographique. Des infirmières canadiennes ont commencé à participer aux panels de révision et de rédaction de questions en février 2013.

Pour construire des questions d'examen pertinentes, les rédactrices de questions du NCLEX doivent être familières avec les connaissances infirmières de niveau débutant, les principes de la construction de tests et les théories sur l'élaboration de questions. Ces qualités concordent avec les qualités exigées des enseignantes en sciences infirmières. Les enseignantes titulaires d'une maîtrise ou plus qui enseignent en milieu clinique à des étudiantes infirmières de premier cycle sont invitées à participer au processus de rédaction de questions pour le NCLEX-RN. Les infirmières qui détiennent un doctorat et qui font uniquement de l'enseignement en classe peuvent participer à d'autres types de panels, comme les panels d'expertes d'analyse de la pratique ou des CCH.

L'apport d'infirmières de niveau débutant est recherché à de nombreuses étapes du processus d'élaboration de questions, dont le panel d'expertes d'analyse de la pratique, le panel d'expertes des CCH et le jury. Le NCSBN communiquera avec les organismes de réglementation du Canada pour recruter de nouvelles diplômées à un panel d'élaboration de questions. Ces organes directeurs recommanderont des infirmières débutantes en vue de leur participation au processus.

Si vous voulez en savoir plus sur les possibilités de participation en tant que volontaire au programme d'élaboration de questions, veuillez consulter la page des [possibilités de participation à l'élaboration de l'examen](#) sur le site Web du NCSBN.

**Comment déterminez-vous que l'évaluation de la pratique des infirmières débutantes concorde avec les normes d'exercice et les avis d'experts sur la pratique attendue? Comment déterminez-vous les questions qui figurent dans les enquêtes d'analyse de la pratique?**

Le NCSBN effectue des analyses de la pratique pour déterminer le niveau de compétence que les infirmières débutantes doivent posséder pour être en mesure de fournir des soins sécuritaires et efficaces. Les résultats des enquêtes d'analyse de la pratique servent à construire le plan d'examen du NCLEX-RN. Le plan d'examen actuel du NCLEX-RN peut être téléchargé gratuitement sur la page des [plans d'examen du NCLEX](#)<sup>2</sup> sur le site Web du NCSBN. Le plan d'examen oriente les expertes de la matière qui s'occupent de la rédaction et de la révision des questions lors de l'élaboration et de la révision des questions du NCLEX. Toutes les questions du NCLEX font l'objet de révisions rigoureuses avant d'être intégrées à un examen. Le contenu des questions est minutieusement examiné pour en vérifier l'actualité et l'exactitude et pour veiller à ce qu'il respecte le champ d'exercice des infirmières et infirmiers de niveau débutant.

Le champ d'exercice des infirmières débutantes constitue le fondement du processus d'élaboration des questions du NCLEX. L'analyse de la pratique débute par un examen complet des ressources documentaires que les étudiantes sont censées étudier et comprendre pour se préparer à une carrière en soins infirmiers. Un panel d'expertes de la matière est ensuite convoqué pour discuter des activités que les infirmières débutantes effectuent à leur travail. Ce panel d'expertes est composé de personnes qui représentent les différentes régions d'utilisateurs du NCLEX, les principales spécialités infirmières et les différents milieux d'exercice. En plus de 10 à 12 infirmières expérimentées, le panel d'expertes comprend aussi deux infirmières débutantes, qui apportent leur point de vue en tant que débutantes. Après une discussion et un examen approfondis des documents connexes, le panel d'expertes rédige une liste détaillée d'énoncés sur les activités professionnelles qui relèvent d'une pratique infirmière de niveau débutant. Cette liste d'activités de niveau débutant servira ensuite à l'enquête d'analyse de la pratique subséquente. Les résultats de la plus récente analyse de la pratique peuvent être téléchargés à partir de la page des [analyses de la pratique](#) sur le site Web du NCSBN.

Le choix et l'apport des expertes de la matière offrent l'assurance que l'analyse de la pratique évalue effectivement les pratiques actuelles attendues d'une infirmière de niveau débutant.

**Des infirmières canadiennes participeront-elles à l'analyse de la pratique?**

Oui. Les panels d'expertes de la matière incluront des représentantes infirmières canadiennes pour les analyses de la pratique infirmière autorisée/immatriculée, ainsi que des infirmières d'autres régions d'utilisateurs de NCLEX-RN. Le NCSBN effectue des analyses de la pratique tous les trois ans afin de passer en revue la pratique infirmière de niveau débutant. Les résultats de ces analyses de la pratique forment la base du plan d'examen du NCLEX-RN. Le prochain cycle d'analyse de la pratique infirmière autorisée/immatriculée, qui inclura des représentantes canadiennes au panel des expertes de la matière et des infirmières canadiennes pour l'enquête de l'analyse de la pratique, est censé débiter en novembre 2013.

**Comment vous assurez-vous que l'analyse de la pratique est représentative de tous les milieux d'exercice (c'est-à-dire pas seulement du milieu des soins actifs)?**

En constituant le panel d'expertes de la matière pour l'analyse de la pratique, le NCSBN s'assure qu'une grande variété de milieux d'exercice y est représentée. En ayant un panel bien représentatif, on s'assure

---

<sup>2</sup> Certaines ressources seront offertes en français à une date ultérieure.

que la liste des activités infirmières de niveau débutant dressée par le panel est inclusive et reflète fidèlement la pratique infirmière de niveau débutant. Ainsi, les différents milieux d'exercice représentés aux panels récents des analyses de la pratique du NCSBN ont inclus les soins actifs, les soins intensifs, la santé communautaire, la santé mentale, la pédiatrie, la santé des femmes, les soins obstétricaux, les soins chirurgicaux et les soins à domicile.

### **Comment les panels d'élaboration de questions seront-ils constitués?**

Les dates de convocation des panels et le nombre de panels dépendent des besoins des réserves de questions. Des panels d'élaboration de questions sont convoqués tout au long de l'année à Chicago, en Illinois, et les séances durent habituellement entre trois et cinq jours. Pour chaque panel, le personnel du NCSBN choisit des personnes qualifiées dans une base de données de volontaires pour l'élaboration de questions en fonction du type de panel et des besoins particuliers des réserves de questions. Les volontaires sont ensuite approuvés par leur organisme de réglementation provincial ou territorial. Si vous voulez en savoir plus sur les possibilités de participation en tant que volontaire, veuillez consulter la page des [possibilités de participation à l'élaboration de l'examen](#) sur le site Web du NCSBN.

### **Comment vous assurerez-vous qu'une diversité de milieux d'exercice est représentée aux panels de révision?**

Pour veiller à ce que la composition des panels d'élaboration de questions comprenne une diversité d'expertes en soins infirmiers, le personnel du NCSBN choisit des volontaires provenant d'une variété de milieux d'exercice et de spécialités infirmières. La représentation géographique et le nombre d'années d'expérience en soins infirmiers sont d'autres critères de sélection pris en compte pour constituer les panels. Le NCSBN recherche continuellement des infirmières qualifiées pour participer au processus d'élaboration du NCLEX.

### **Est-ce que les réviseuses proviendront de toutes provinces canadiennes?**

Toute infirmière ou tout infirmier qui a reçu l'autorisation d'exercer la profession par un organisme de réglementation provincial ou territorial qui passe au NCLEX-RN comme examen d'admission à la profession en 2015 peut participer au processus d'élaboration de l'examen, et les volontaires viendront de partout au Canada pour assurer la diversité des milieux d'exercice, des spécialités cliniques, de l'expérience et de la représentation géographique.

### **Comment vous assurerez-vous que les panels de révision sont au fait des normes actuellement enseignées?**

Pour assurer l'actualité des connaissances infirmières des membres du panel de révision des questions, on exige comme critère que les volontaires aient une expérience clinique directe auprès d'infirmières débutantes.

### **Pouvez-vous expliciter le raisonnement qui sous-tend les critères de sélection des membres des panels de rédaction et de révision des questions?**

Le NCSBN recrute des enseignantes cliniques comme rédactrices de questions, et des infirmières qui travaillent dans des milieux cliniques comme réviseuses de questions.

Pour construire des questions d'examen pertinentes, les rédactrices de questions du NCLEX doivent être familières avec les connaissances infirmières de niveau débutant, les principes de la construction de tests et les théories d'élaboration de questions. Ces qualités concordent avec les qualités exigées des enseignantes en sciences infirmières. Les enseignantes titulaires d'une maîtrise ou plus sont invitées à

participer au processus de rédaction de questions pour le NCLEX-RN. Pour ce qui est de la révision des questions du NCLEX, les infirmières en milieu clinique qui travaillent auprès d'infirmières débutantes, que ce soit dans une relation de préceptorat, de mentorat ou de surveillance, sont celles qui voient de première main quelle est la pratique de niveau débutant. Ces infirmières expérimentées peuvent apporter leur connaissance des milieux cliniques au processus de révision des questions pour garantir que les questions du NCLEX reflètent la pratique infirmière de niveau débutant actuelle. Les panels de révision des questions du NCLEX-RN regroupent des infirmières en milieu clinique qui travaillent au moins huit heures par semaine avec des infirmières autorisées/immatriculées de niveau débutant. Grâce à la participation collective d'enseignantes et d'infirmières en milieu clinique, on s'assure que l'examen répond aux exigences d'un processus réglementaire d'admission à la profession axé sur la sécurité du public.

**Pourquoi les enseignantes qui ont une expérience antérieure de la rédaction de questions pour des examens d'autorisation infirmière ne peuvent-elles pas participer à l'élaboration du NCLEX?**

Nous demandons aux expertes de la matière qui ont de l'expérience dans l'élaboration de questions pour des examens d'autorisation infirmière ou qui ont participé à l'élaboration de guides ou de cours de préparation dans les deux dernières années s'abstiennent de se porter volontaires pour l'élaboration du NCLEX afin de minimiser la possibilité que ces expériences antérieures créent un biais dans le processus d'élaboration du NCLEX.

**Comment les panels de révision prennent-ils la décision de retirer une question ou de la renvoyer pour être retravaillée?**

Des infirmières qui travaillent directement avec des infirmières débutantes sont recrutées pour participer au processus d'élaboration de l'examen à titre de réviseuses. Elles sont chargées de réviser les questions en vérifiant leur actualité et leur exactitude par rapport à la pratique de niveau débutant qu'elles observent dans différents milieux d'exercice. S'il est jugé qu'une question ne reflète pas la pratique infirmière actuelle, elle est renvoyée pour être retravaillée.

**Les frais de déplacement des rédactrices et des réviseuses de questions seront-ils remboursés? Où ces personnes devront-elles se rendre?**

Le NCSBN assumera tous les frais des volontaires qui participent aux panels d'élaboration des questions, soit les repas, l'hébergement et les déplacements. Tous les panels d'élaboration de questions se réunissent à Chicago, en Illinois.

**Comment l'examen sera-t-il traduit?**

Afin de répondre aux besoins des candidates et candidats canadiens d'expression française, le NCSBN offrira l'examen NCLEX-RN en français. Le NCSBN fera traduire en français chaque année deux réserves de questions opérationnelles. Après cette traduction par un professionnel de la traduction qui connaît bien le français canadien, le NCSBN collaborera avec les organismes de réglementation du Canada pour établir un panel canadien de traduction. Ce panel comprendra trois infirmières qui maîtrisent l'anglais et le français et qui réviseront chaque question traduite pour en valider l'exactitude et l'équivalence contextuelle. Cette méthode, qu'on appelle une approche mixte axée sur le processus, est attestée dans la littérature comme une méthode préférée pour assurer l'équivalence de la construction des instruments de mesure en soins de santé.

Suivant l'approbation du panel canadien de traduction, les réserves de questions opérationnelles du NCLEX en français seront administrées à des candidates du NCLEX-RN en français canadien. Une fois qu'un nombre suffisant de réponses sera obtenu, les questions feront l'objet d'une analyse distincte des

biais de mesure différentiels (DIF) pour vérifier que les questions mesurent correctement les compétences infirmières de la personne, peu importe la langue dans laquelle ces questions sont posées. Les questions qui révèlent un biais différentiel seront révisées par le panel NCLEX DIF à cet égard. En plus de l'équivalence de la construction confirmée par le panel canadien de traduction, l'analyse des biais de mesure différentiels est attestée dans la littérature comme une méthode préférée pour assurer l'équivalence de la mesure.

#### **La documentation de référence sera-t-elle offerte en français?**

Oui. Le Plan d'examen du NCLEX-RN, le tutoriel du NCLEX et le bulletin pour les candidates et candidats seront offerts en français avant 2015.

#### **Contenu de l'examen**

##### **Pouvez-vous expliquer la recherche qui a été effectuée avant l'adoption du NCLEX-RN pour le Canada?**

En 2009, le NCSBN a fait parvenir un questionnaire d'enquête à 2 396 candidates et candidats formés en sciences infirmières au Canada (699 en Colombie-Britannique et 1 697 en Ontario) qui ont réussi à leur première tentative à l'Examen d'autorisation infirmière au Canada (EAIC) en 2009. Le questionnaire demandait à ces personnes d'évaluer 142 énoncés d'activités infirmières pour recueillir de l'information sur l'importance et la fréquence de ces activités en tenant compte de la sécurité des clients ou du danger de complications ou de détresse. Les 142 énoncés d'activités infirmières étaient identiques aux énoncés contenus dans la liste des énoncés sur les activités qui figuraient dans [l'enquête sur l'analyse de la pratique des infirmières autorisées de 2008](#) envoyée aux candidates et candidats formés aux États-Unis; les résultats de cette démarche ont éclairé le plan d'examen du NCLEX-RN® de 2010.

Les résultats des enquêtes, communiqués dans la [comparaison des infirmières autorisées des États-Unis et de la Colombie-Britannique, Canada](#) et la [comparaison des infirmières autorisées des États-Unis et de l'Ontario, Canada](#) montrent que les répondants ont considéré que les énoncés d'activités énumérés dans le questionnaire d'enquête étaient représentatifs du travail qu'ils effectuent dans leurs milieux d'exercice. Par ailleurs, l'évaluation de l'importance et de la fréquence des 142 énoncés d'activités étaient comparables à l'évaluation faite par les répondants américains en ce qui concerne la sécurité des clients ou le danger de complications ou de détresse. Étant donné la forte corrélation entre les évaluations de l'importance et de la fréquence, les résultats des deux études laissent nettement entendre que les infirmières autorisées de niveau débutant en Colombie-Britannique, en Ontario et aux États-Unis perçoivent la pratique infirmière de niveau débutant de façon similaire.

À la lumière de ces constatations, le NCSBN a continué à explorer les comparaisons entre la pratique infirmière aux États-Unis et au Canada. Les 145 compétences infirmières mentionnées dans les *Compétences nationales essentielles à la pratique de l'infirmière autorisée débutante* de l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario (OIIO) ont été comparées dans les trois domaines suivants : les 142 énoncés d'activités mentionnées dans [l'analyse de la pratique des infirmières autorisées de 2008](#) du NCSBN; les connaissances, compétences et habiletés (CCH) dont ont besoin les infirmières récemment autorisées/immatriculées pour exercer la profession de façon sécuritaire et qui ont été relevées dans [l'enquête de 2008 sur les connaissances des infirmières nouvellement autorisées](#); et les processus intégrés du NCLEX décrits dans le plan d'examen du NCLEX-RN® de 2010. (Les processus intégrés du NCLEX sont définis comme des processus fondamentaux de la pratique infirmière, et ils sont donc intégrés tout au long du plan d'examen du NCLEX-RN. Ces processus comprennent la démarche infirmière, le caring, la communication et la collaboration, et l'enseignement et l'apprentissage.)

Partant des structures actuelles de catégories de compétences de niveau débutant, l'étude (non publiée) cherchait à déterminer les domaines équivalents dans les énoncés de compétences qui servent de fondement à l'évaluation de la capacité d'une infirmière de niveau débutant de fournir des soins sécuritaires et compétents à chaque endroit. L'étude a révélé un schéma bien défini de similarité dans les compétences infirmières de niveau débutant entre l'Ontario et les États-Unis. Bien qu'il existe quelques nuances dans le système de soins de santé tant aux États-Unis qu'au Canada, l'une des constatations les plus importantes est que les catégories de compétences, qui sont le reflet des soins directs aux clients par des infirmières autorisées de niveau débutant, affichaient un taux de corrélation de 98,54 %; le pourcentage global le plus élevé de concordance des compétences individuelles a été observé entre l'Ontario et les États-Unis.

Si l'on prend en considération les résultats des études de recherche qui ont été effectuées, il est juste de conclure qu'il existe une relation établie de similarité dans la pratique infirmière de niveau débutant entre le Canada et les États-Unis. Cette relation laisse nettement entendre que l'examen NCLEX-RN constituerait une mesure équitable, valide et solide sur le plan psychométrique des compétences infirmières minimales exigées pour assurer une pratique sécuritaire et efficace par les infirmières qui demandent l'autorisation d'exercer/l'immatriculation au Canada.

**Comment allez-vous vous assurer que les candidates et candidats canadiens n'auront pas à répondre à des questions sur des compétences qui ne sont pas considérées comme des compétences de niveau débutant dans certaines parties du Canada (p. ex., ventilateurs, cathéters intra-artériels, etc.)?**

En 2010, le NCSBN a mené plusieurs études de recherche pour comparer la pratique infirmière et les compétences infirmières aux États-Unis et au Canada. Les résultats de ces études ont montré une congruence de 98 % dans la pratique et les compétences infirmières entre les deux pays. Les organismes de réglementation du Canada effectueront une révision des questions opérationnelles du NCLEX pour s'assurer que toutes les questions administrées à compter de 2015 respectent les lois de la profession infirmière et le champ d'exercice de niveau débutant dans les 10 provinces et territoires.

**Comment les compétences exigées pour l'admission à la profession au Canada seront-elles reliées aux questions de l'examen?**

Le NCLEX-RN est fondé sur les données recueillies lors des enquêtes d'analyse de la pratique (voir la section sur l'élaboration de l'examen) effectuées tous les trois ans. Le NCSBN a fait des recherches préliminaires sur la pratique infirmière aux États-Unis et au Canada; notamment, il a fait une comparaison des compétences exigées pour l'admission à la profession au Canada avec les énoncés sur les activités infirmières de niveau débutant utilisés dans l'analyse de la pratique infirmière autorisée. Les résultats de l'étude ont révélé un degré élevé de concordance entre les compétences exigées pour l'admission à la profession au Canada avec les énoncés sur les activités infirmières de niveau débutant des infirmières autorisées. De plus, le NCSBN a fait des études de vérification de l'analyse de la pratique en collaboration avec l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario et le College of Registered Nurses of British Columbia. Les résultats de ces études montrent que les caractéristiques de la pratique de niveau débutant parmi les infirmières des États-Unis, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique sont très semblables. Vous pouvez consulter les rapports complets des études pour l'Ontario et la Colombie-Britannique sur la page des [publications reliées à l'examen](#) sur le site Web du NCSBN.

Avant de se présenter au NCLEX-RN, les étudiantes infirmières suivent un programme de formation qui leur enseigne les connaissances, les compétences et les habiletés qui les prépareront à entrer dans la profession infirmière. La formation universitaire des candidates infirmières est un point de départ à leur

pratique dans divers milieux d'exercice. En complément, le NCLEX-RN est élaboré de façon à évaluer si les candidates infirmières possèdent la compétence minimale de niveau débutant qui leur permet de fournir des soins sécuritaires et efficaces dans ces milieux d'exercice.

### **L'examen évalue-t-il des composantes ayant trait à la santé communautaire?**

Les questions du NCLEX-RN ont trait aux milieux de soins de santé dans lesquels les infirmières de niveau débutant exercent la profession. Ces milieux comprennent les soins aigus et les soins intensifs, les soins de longue durée et les soins de réadaptation, les soins ambulatoires, ainsi que les soins communautaires et les soins à domicile.

Les expertes de la matière qui forment chaque panel d'élaboration de questions sont soigneusement choisies afin d'assurer une représentation diversifiée d'infirmières, que ce soit les panels de rédaction de questions, de révision de questions ou d'analyse de la pratique ou de tout autre panel qui est formé tout au long du processus d'élaboration des questions. Le NCSBN prête attention aux caractéristiques démographiques telles que les régions géographiques, le sexe, les milieux d'exercice ou les spécialités infirmières. La pratique infirmière en milieu communautaire, tout comme les autres milieux d'exercice de la profession infirmière, est comprise afin d'assurer une représentation complète de la profession dans l'élaboration globale de l'examen.

Les concepts de santé communautaire, dont les déterminants sociaux de la santé et la santé des populations, sont intégrés dans les différentes catégories du plan d'examen et dans les questions qui sont ensuite élaborées à partir de ces catégories. L'examen d'admission à la profession infirmière sert à valider les compétences de niveau débutant exigées et ne vise pas à faire une validation complète de l'acquisition du contenu du programme.

### **Pouvez-vous décrire la catégorie de questions qui portent sur la gestion des risques?**

Les questions du NCLEX-RN qui évaluent la gestion des risques sont classées dans la catégorie Environnement de soins sûr et efficace de la section du plan d'examen qui porte sur la gestion des soins. Les questions sur la gestion des soins mesurent les domaines dans lesquels les infirmières fournissent et dirigent des soins infirmiers qui améliorent le cadre de prestation des soins de façon à protéger le client et les autres fournisseurs de soins de santé. Ce domaine touche aux compétences en matière de responsabilité professionnelle que les infirmières appliquent pour gérer les soins aux clients, défendre les intérêts des clients et assurer une continuité dans les soins.

### **Comment l'examen NCLEX mesure-t-il les éléments déontologiques de la pratique infirmière et la pensée critique?**

Les éléments déontologiques de la pratique infirmière sont traités dans l'analyse de la pratique et sont donc représentés dans les énoncés sur les tâches de niveau débutant qui forment les catégories du plan d'examen. Le NCLEX-RN comporte des questions qui mesurent l'éthique infirmière tout comme il comporte des questions qui mesurent d'autres compétences infirmières. L'examen dans son ensemble évalue l'application de la pensée critique par l'étudiante ou l'étudiant dans toutes les catégories du plan d'examen et les compétences associées à la prestation des soins infirmiers.

### **Comment les noms des médicaments et le système de mesure américains seront-ils adaptés pour le Canada?**

Les questions du NCLEX-RN comprennent actuellement les mesures métriques et les mesures impériales. Au cours des deux prochaines années, notre processus de transition et la révision par des expertes du Canada feront en sorte que les termes utilisés dans l'examen conviendront aussi bien pour

les personnes du Canada que des États-Unis, et chaque candidate ou candidat qui se présentera au NCLEX-RN en 2015 sera évalué uniquement sur la base de ses compétences infirmières, et non de son lieu d'origine.

### **Comment le contenu portant sur l'histoire des soins de santé au Canada, le système de soins de santé canadien et les lois canadiennes sera-t-il traité dans l'examen?**

Pour satisfaire aux critères psychométriques et assurer la validité de l'examen comme exigence réglementaire d'admission à la profession, le NCLEX-RN doit mesurer la compétence infirmière, et non pas la connaissance par la candidate ou le candidat d'un système de soins de santé, de faits historiques ou de législation en particulier. Cependant, les personnes qui se présentent à l'examen doivent être en mesure de déterminer l'incidence potentielle du contexte dans lequel les soins sont fournis sur leur approche de la prestation des soins infirmiers. Le NCLEX comportera des questions qui évaluent la capacité d'une personne de faire preuve de pensée critique dans les scénarios fournis.

Tous les résultats d'examen font l'objet d'une analyse des biais de mesure différentiels pour vérifier que les questions d'examen mesurent uniquement la compétence infirmière. Si des questions obtiennent des résultats qui sont influencés par le lieu d'origine d'une personne, alors ce qui est mesuré n'est pas relié aux soins infirmiers, et la question sera retirée de l'examen.

Les étudiantes infirmières canadiennes continueront à acquérir les connaissances nécessaires concernant les lois, les politiques, les normes et le contexte qui touchent leur pratique infirmière au Canada dans leurs programmes de formation, et elles enrichiront ces connaissances à mesure qu'elles avancent dans leur carrière infirmière.

### **Administration de l'examen**

#### **Quand exactement en 2015 l'examen entrera-t-il en vigueur?**

L'examen NCLEX commencera à être administré pour l'admission à la profession infirmière au Canada à compter de janvier 2015.

#### **Quels sont les frais d'inscription et de réinscription à l'examen? Pourquoi les frais diffèrent-ils de ceux exigés aux États-Unis?**

Comme il est établi par contrat, les frais d'inscription actuels au NCLEX pour les candidates et candidats qui veulent obtenir l'autorisation d'exercer/l'immatriculation auprès d'un organisme de réglementation canadien s'élèvent à 360 \$ CAN. Ces frais sont les mêmes, peu importe le nombre de fois où la personne s'inscrit au NCLEX-RN. Les frais sont fondés sur l'ensemble de services requis pour répondre aux besoins des candidates et candidats canadiens (y compris la production d'une version française de l'examen et l'établissement de centres d'examen à différents endroits au Canada). Les frais d'inscription à l'examen et les droits exigés pour le permis d'exercice/l'immatriculation, qui sont établis par les organismes de réglementation provinciaux et territoriaux, sont deux choses différentes.

#### **La note de passage pour les candidates et candidats canadiens au NCLEX sera-t-elle la même qu'aux États-Unis?**

Oui, la note de passage au NCLEX-RN sera la même pour l'admission à la profession infirmière aux États-Unis et au Canada. À l'heure actuelle, la note de passage au NCLEX-RN est 0,0 logit. Pour en savoir plus sur l'établissement de la note de passage au NCLEX, veuillez consulter la page sur [les notes de passage](#) sur NCSBN.org.

**Comment déterminez-vous le centre d'examen auquel il faut se rendre pour faire le NCLEX?**

L'un des avantages du modèle d'examen retenu par le CCORPI est la souplesse qu'il offre aux candidates et candidats qui font une demande d'autorisation d'exercer/d'immatriculation auprès d'un organisme de réglementation canadien. Les candidates et candidats canadiens peuvent faire le NCLEX-RN à n'importe quel centre professionnel Pearson (les sites d'examen permanents) au Canada, n'importe quel centre d'examen provisoire, et n'importe quel centre professionnel Pearson situé aux États-Unis. Il est possible de prendre rendez-vous à un centre professionnel permanent Pearson toute l'année. Une fois que l'organisme de réglementation établit que la personne est admissible à se présenter à l'examen, cette personne peut choisir le centre d'examen où elle veut faire l'examen. Les candidates et candidats fixent leur rendez-vous pour faire le NCLEX-RN en passant par le [site Web de Pearson VUE](#) ou par téléphone au centre d'appels Pearson VUE.

**Y aura-t-il un personnel qui parle français pour répondre aux questions des candidates et candidats unilingues francophones aux centres d'examen provisoires et permanent dans les régions éloignées?**

Pearson VUE a l'intention de recruter des personnes bilingues pour travailler dans ses centres d'examen permanents et provisoires. Même si tous les surveillants ne seront pas bilingues, le NCSBN et Pearson VUE travailleront avec les organismes de réglementation pour répondre aux besoins des candidates et candidats unilingues francophones.

**Est-ce que les données biométriques sur l'inscription à l'examen et sur les étudiantes et étudiants seront conservées aux États-Unis ou au Canada? Comment assurez-vous le respect de la vie privée des étudiantes et étudiants canadiens?**

Les lois du Canada et des provinces/territoires permettent la transmission de données à un fournisseur de services aux États-Unis pourvu que les normes sur le respect de la vie privée établies dans les lois applicables soient respectées. En vertu du contrat conclu entre les organismes de réglementation et le NCSBN, le NCSBN doit se conformer aux lois américaines, canadiennes et provinciales/territoriales. Le NCSBN et Pearson VUE ont établi un système de normes sur la sécurité, le consentement et les avis relativement à la collecte et à la transmission de telles données.

**Pendant combien de temps une étudiante peut-elle travailler en tant qu'infirmière diplômée avant de faire le NCLEX?**

Le NCLEX ne constitue qu'un volet du processus d'autorisation d'exercer/de l'immatriculation. Les autres exigences ou politiques relatives à ce processus sont déterminées par l'organisme de réglementation auprès duquel la personne fait sa demande. Les candidates et candidats devront communiquer avec leur organisme de réglementation pour obtenir d'autres renseignements.

**Est-ce qu'une étudiante ou un étudiant canadien qui fait le NCLEX dans le but d'obtenir l'autorisation d'exercer/l'immatriculation au Canada pourra travailler aux États-Unis?**

Le NCLEX n'est qu'un volet du processus de réglementation menant à l'autorisation d'exercer/l'immatriculation. Il revient à l'organisme de réglementation ou à l'ordre de la profession infirmière de l'endroit où la personne veut exercer de déterminer toute autre exigence ou politique concernant l'autorisation d'exercer/l'immatriculation. Les candidates et candidats devront communiquer avec l'organisme de réglementation ou l'ordre concerné pour en savoir plus sur les exigences et comment y satisfaire.

**Combien de temps s'écoulera-t-il avant que les candidates reçoivent leur résultat et comment cette information sera-t-elle communiquée?**

Les organismes de réglementation mettront au point des processus administratifs pour soutenir l'administration du NCLEX à partir de 2015. Des renseignements détaillés seront fournis au deuxième semestre de 2014. Les personnes qui ont fait le NCLEX recevront leur résultat directement de leur organisme de réglementation, et l'objectif collectif du CCORPI est de fournir les résultats le plus tôt possible après l'examen.

### **Combien coûtera l'examen pour les étudiantes?**

Le coût d'inscription au NCLEX-RN pour les étudiantes canadiennes est actuellement établi à 360 \$ CAN. Il se pourrait que des frais administratifs supplémentaires soient exigés par l'organisme de réglementation auprès de qui la personne fait une demande de permis ou d'immatriculation. Ces détails administratifs seront finalisés au cours des deux prochaines années et communiqués aux étudiantes dès qu'ils seront déterminés.

### **Est-ce que le degré d'anxiété monte chez les étudiantes lorsqu'elles doivent continuer à répondre aux questions en sachant que plus l'examen est long, moins bonne est leur performance?**

À mesure que la personne avance dans l'examen, les questions sont choisies en fonction de ses réponses aux questions précédentes. L'examen se termine lorsque le programme informatique détermine que la performance d'une candidate ou d'un candidat est supérieure ou inférieure à la note de passage en fonction de critères de notation préétablis, peu importe le nombre de questions auxquelles il est répondu ou le temps écoulé. Un examen plus long ne signifie pas nécessairement une mauvaise performance, mais simplement que la performance de la personne se situe près de la note de passage et qu'il faut poser plus de questions pour vérifier si la capacité de la personne est supérieure ou inférieure à la note de passage. D'autres renseignements sur les règles de décision de réussite ou d'échec se trouvent sur la page des [examens adaptatifs informatisés](#) du site Web du NCSBN.

### **Peut-on sauter des questions? Est-il possible de revenir en arrière sur une question?**

À chaque réponse à une question du NCLEX, le programme informatique fait une nouvelle estimation de la capacité de la candidate ou du candidat en fonction des réponses à toutes les questions précédentes. Puis, le programme informatique sélectionne la question suivante adaptée à la capacité de la personne. Pour faire en sorte que les questions sont bien adaptées à la capacité de la personne, le programme informatique ne permet pas de sauter des questions ni de retourner en arrière. On incite les candidates à considérer chaque question avec attention et d'y répondre au meilleur de leurs connaissances.

### **C'est très long, un examen de six heures. Que prévoit-on comme pauses nutritionnelles?**

Deux pauses préprogrammées sont prévues durant l'examen NCLEX. La première pause a lieu au bout de deux heures, et la seconde, au bout de trois heures et demie. Les candidates peuvent prendre ou sauter les pauses prévues. De plus, il est permis aux candidates de prendre des pauses non prévues durant la séance d'examen. La minuterie ne s'arrête pas durant les pauses prévues et non prévues.

### **Si une personne du Canada se présente au NCLEX, pourra-t-elle faire une demande d'autorisation ou d'immatriculation aux États-Unis et au Canada ou dans plus d'une province?**

Le NCLEX-RN se veut une évaluation de la compétence infirmière de niveau débutant. Réussir au NCLEX-RN est un élément important en vue d'obtenir le privilège d'exercer la profession infirmière au niveau débutant. En plus de réussir à l'examen, les organismes de réglementation de la profession infirmière des États-Unis et du Canada peuvent exiger d'autres preuves, par exemple avoir suivi avec succès un programme de formation infirmière approuvé et satisfaire aux exigences linguistiques, avant d'accorder ce privilège. Comme les exigences relatives à l'autorisation d'exercer ou à l'obtention d'un permis

peuvent varier d'un organisme à un autre, la réciprocité est à la discrétion des organismes de réglementation en cause.

### **Comment la note de passage est-elle déterminée?**

Pour veiller à ce que la note de passage au NCLEX-RN soit un reflet exact de la compétence infirmière actuellement exigée pour fournir des soins de niveau débutant sécuritaires et efficaces, le conseil d'administration du NCSBN évalue la note de passage tous les trois ans, au moment de la révision du plan d'examen. Pour évaluer la note de passage, le conseil prend en considération de l'information provenant de sources variées, dont : 1) les résultats d'une étude critériée d'établissement de la note de passage effectuée par un panel d'expertes de la matière; 2) les données historiques sur la note de passage et les résumés annuels de la performance des candidates à l'examen NCLEX depuis l'adoption des examens informatisés adaptatifs en 1994; 3) les résultats d'enquêtes annuelles sur l'établissement de la note de passage, pour lesquelles on sollicite l'opinion d'employeurs et d'enseignantes au sujet de la compétence de la cohorte actuelle d'infirmières débutantes; 4) l'information détaillant l'état de préparation des diplômés de l'école secondaire qui s'intéressent aux sciences infirmières.

### **Quelle est la note de passage exprimée en pourcentage?**

L'examen NCLEX est élaboré selon le **modèle de mesure de Rasch**, qui est un modèle théorique de réponses aux questions. Comparativement à la théorie classique des évaluations, le modèle de Rasch permet d'étalonner les questions sans intervention humaine et de mesurer la personne sans dépendre des questions. Dans un tel cadre, la mesure de la performance des candidates à l'examen est exprimée en logits plutôt qu'en totaux ou en pourcentages, comme on le voit habituellement. Une explication mathématique des logits est affichée sur le [site Web du NCSBN](#).

En décembre 2012, le conseil d'administration du NCSBN a voté pour élever la note de passage du NCLEX-RN. La note de passage du NCLEX-RN est passée à 0,00 logit. Cette note entre en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2013, de concert avec la mise en œuvre du nouveau plan d'examen du NCLEX-RN pour 2013, et elle demeurera en vigueur jusqu'au 31 mars 2016.

### **Quel est le taux de réussite, et savez-vous s'il y a une différence entre les personnes qui assistent à des séances de préparation et celles qui ne le font pas?**

Le taux de réussite de l'ensemble des candidates qui se présentent pour la première fois au NCLEX-RN a été de 89 % pour les personnes qui ont fait l'examen entre janvier et septembre 2012. D'autres renseignements peuvent être obtenus sur la page des [taux de réussite](#) de l'examen NCLEX sur le site Web du NCSBN. Le NCSBN ne tient pas de données qui comparent la performance avec le fait d'avoir suivi des séances de préparation ou non.

### **Quels renseignements les écoles recevront-elles au sujet de la performance de leurs étudiantes à l'examen?**

Tous les programmes de formation infirmière reconnus par leur organisme de réglementation peuvent s'abonner aux rapports de programme du NCLEX. Les rapports de programme sont produits soit deux fois par année, soit une fois par année. L'un des deux rapports semestriels porte sur les diplômées d'un programme qui font l'examen entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 mars, tandis que l'autre rapport semestriel porte sur la période allant du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre. Les rapports de programme annuels portent sur les diplômées qui font l'examen entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 mars. D'autres renseignements sont affichés sur le [site Web de Mountain Measurement](#). Les rapports de programme du NCLEX seront offerts au Canada avant 2015.

### **Quels accommodements seront offerts aux personnes handicapées?**

Les étudiantes qui satisfont aux critères d'accommodement auront droit à des accommodements pour faire le NCLEX-RN. Des politiques précises sur les critères d'accommodement seront préparées par le CCORPI, conformément aux lois canadiennes.

### **Préparation des enseignantes et des étudiantes**

#### **Les tests et examens servant à évaluer les étudiantes et étudiants lors de leurs études devraient-ils être semblables au NCLEX-RN?**

Les enseignantes doivent s'assurer que les étudiantes et étudiants connaissent les différents types de questions qui figurent au NCLEX. Le NCSBN et Pearson VUE ont mis au point plusieurs ressources dans ce but. Le [tutoriel du NCLEX](#) offre la possibilité de s'exercer concrètement à répondre aux différents types de questions que peut comporter l'examen NCLEX; les questions du tutoriel ne contiennent pas de matière reliée aux soins infirmiers. Les [plans d'examen détaillés du NCLEX-RN® de 2013](#) contiennent des exemples de plusieurs types de questions du NCLEX à la fin de chaque catégorie du plan d'examen. Par ailleurs, la version du *plan d'examen détaillé du NCLEX-RN® de 2013* qui s'adresse aux enseignantes comprend un exercice de rédaction de questions offrant des directives détaillées pour élaborer une question d'examen.

#### **Que peuvent faire les écoles de formation infirmière pour se préparer à l'examen NCLEX? Que devons-nous faire, le cas échéant, pour aider nos étudiantes?**

Pour mieux préparer les étudiantes au NCLEX-RN, les enseignantes peuvent se familiariser avec le plan d'examen actuel du NCLEX-RN, la répartition du contenu correspondant au plan d'examen et la méthode d'administration de l'examen. Des ressources\*\* sur le NCLEX sont mises gratuitement à la disposition des enseignantes et des étudiantes, dont :

- [Tutoriel sur le NCLEX](#)
- [Bulletin des candidates et candidats au NCLEX](#)
- [Plans d'examen et plans d'examen détaillés](#)
- [Vidéo éducatif et présentations sur les examens adaptatifs informatisés](#)
- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [Questions fréquentes \(FAQ\)](#)

Le NCSBN encourage les enseignantes et les étudiantes à consulter ces ressources et à se familiariser avec l'examen NCLEX-RN, son administration, les types de questions prévus, la terminologie et les règles applicables aux sites d'administration de l'examen. Toutes les ressources en ligne pour le NCLEX se trouvent ici : [www.ncsbn.org/nclex.htm](http://www.ncsbn.org/nclex.htm).

#### **Est-ce qu'une revue de l'analyse de la pratique donnera aux enseignantes une bonne idée de ce qui est couvert dans l'examen NCLEX?**

Oui. Le rapport sur l'analyse de la pratique, qui peut être téléchargé à partir du site Web du NCSBN, explique en détail la méthode d'analyse et, à la toute fin du rapport, on trouve des énoncés de tâches sous forme d'enquête et de résultats. Le rapport comprend toutes les questions qui ont été posées aux infirmières débutantes ainsi que leur évaluation de l'importance et de la fréquence de chaque tâche dans leur milieu de travail. Les résultats de l'analyse de la pratique sont transposés dans le plan d'examen, de sorte que les enseignantes peuvent aussi voir le type de tâches effectuées par les infirmières débutantes dans le plan d'examen détaillé qui se trouve sur le site Web du NCSBN.

**Que recommandez-vous aux étudiantes comme préparation à l'examen?**

Le NCSBN ne recommande ou n'appuie aucun cours de révision ni matériel pédagogique en particulier.

**Divers**

**J'ai entendu dire que Pearson offre des manuels et des cours de révision pour le NCLEX. N'y a-t-il pas là un conflit d'intérêts?**

Pearson VUE collabore avec le NCSBN à l'élaboration et à l'administration des examens NCLEX-RN et NCLEX-PN. Pearson Higher Education est une entité distincte de Pearson VUE qui ne participe ni à l'élaboration ni à l'administration des examens NCLEX-RN et NCLEX-PN, lesquels sont la propriété du NCSBN.

Le NCSBN détient la propriété intellectuelle des examens NCLEX et, conformément à son contrat avec le NCSBN, Pearson VUE est tenue de maintenir la confidentialité de l'information venant du NCSBN et ne peut en aucun cas communiquer l'information confidentielle du NCSBN à d'autres entités, y compris Pearson Higher Education.

**De quelle façon le CCORPI s'assurera-t-il que les demandes de mesures d'adaptation sont examinées en fonction des mêmes critères partout au pays?**

À l'heure actuelle, les demandes de mesures d'adaptation sont examinées par chaque organisme de réglementation provincial ou territorial conformément aux lois relatives aux droits de la personne applicables, aux politiques de l'organisme de réglementation et aux exigences du fournisseur de l'examen. Les demandes de mesures d'adaptation concernant le NCLEX seront examinées en fonction des mêmes exigences législatives ainsi que des politiques de l'organisme de réglementation et du NCSBN.

**Les organismes de réglementation ont-ils décidé du délai qui s'écoulera entre la date de l'examen et la communication des résultats (une semaine, deux semaines, etc.)?**

Il incombera à chaque organisme de réglementation de communiquer les résultats d'examen à ses propres candidates et candidats. Le délai peut varier légèrement en fonction des processus des organismes de réglementation respectifs en matière d'autorisation d'exercer/d'immatriculation. Mais, comme les organismes de réglementation recevront les résultats directement du fournisseur d'examen dans les jours qui suivront la tenue de la séance d'examen, les candidates et candidats peuvent s'attendre à recevoir leurs résultats plus rapidement qu'à l'heure actuelle.

**Y a-t-il un nombre maximum permis de reprises du NCLEX, et ce nombre sera-t-il le même partout au Canada?**

À l'heure actuelle, les organismes de réglementation du Canada accordent trois tentatives pour réussir à l'examen d'autorisation infirmière. De plus, les organismes de réglementation peuvent avoir leurs propres règlements ou politiques concernant les exigences à satisfaire avant qu'une personne puisse se présenter une nouvelle fois à l'examen. On ne s'attend pas à ce que cela change d'ici 2015. Toutefois, le CCORPI cherche continuellement des moyens de renforcer l'harmonisation au pays et pourrait éventuellement réviser cette politique si les données probantes justifient un changement d'approche.

**Est-ce que les candidates et candidats qui échouent à l'examen actuel d'autorisation infirmière en 2014 pourront se présenter au NCLEX-RN en 2015?**

Oui. Les personnes qui échouent à l'EAIC en 2014 et qui sont toujours admissibles à d'autres tentatives devront se présenter au NCLEX en 2015.

**Les compétences de niveau débutant seront-elles modifiées, révisées ou réorganisées?**

Les compétences de niveau débutant font régulièrement l'objet d'un examen et d'une révision par les organismes de réglementation du Canada afin de tenir compte des changements dans la pratique infirmière.

**Est-ce qu'une personne doit satisfaire à des critères précis avant d'être admissible à se présenter à l'examen?**

Comme c'est le cas à l'heure actuelle, c'est l'organisme de réglementation provincial ou territorial qui détermine si une personne peut se présenter à l'examen pour obtenir l'autorisation d'exercer/l'immatriculation. Cette admissibilité peut dépendre de la réussite d'un programme de formation ou d'autres exigences établies par l'organisme. Même si la personne s'inscrit directement à l'examen en passant par Pearson VUE, il revient à l'organisme de réglementation de donner son approbation pour permettre à cette personne de faire l'examen.

\*\* Les ressources qui sont mentionnées ou suggérées ne sont pas toutes offertes en français pour l'instant; à mesure qu'elles le seront, les intervenants intéressés en seront informés.